



Communiqué

Service de l'eau

Baisse du prix de l'eau potable dès 2022

Dès le 1^{er} janvier 2022, la Ville de Lausanne baisse le prix de l'eau potable de 15 centimes par m³ facturé aux ménages. Le prix actuel passe ainsi de CHF 1.83 à CHF 1.68. Cette baisse concerne l'ensemble des 20 communes de l'agglomération lausannoise alimentée au détail par le Service de l'eau et touche ainsi 260'000 habitant-e-s. Simultanément, le prix de l'évacuation/épuration sur le territoire lausannois passe de CHF 1.40 à 1.50, soit une augmentation de 10 centimes.

Les modifications du tarif de l'eau potable sont soumises à l'autorité fédérale de Surveillance des prix. L'avis préalable demandé par le Service de l'eau au Surveillant des prix a initialement porté sur un projet de baisse du prix de l'eau potable de 11 centimes. Des échanges constructifs avec cette autorité ont finalement permis de s'accorder et d'aboutir à une baisse de 15 centimes. Le prix de l'eau potable passe ainsi de CHF 1.83 à CHF 1.68 à compter du 1^{er} janvier 2022 pour Lausanne et les 19 autres communes alimentées au détail par le Service de l'eau. Par ailleurs, le Surveillant des prix a approuvé une hausse de 10 centimes des taxes liée à la prise en charge et au traitement des eaux usées sur le territoire lausannois.

Dans cette période marquée par de fortes incertitudes et malgré de nombreux investissements, le Service de l'eau se réjouit de pouvoir baisser les tarifs de l'eau potable pour 260'000 habitant-e-s des communes suivantes: Boussens, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Denges, Echandens, Ecublens, Etagnières, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Préverenges, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Saint-Sulpice, Bussigny et Lausanne.

Outre le chlorothalonil, les principaux défis liés à l'eau potable restent la sécurisation de l'approvisionnement, le renouvellement régulier des réseaux et le projet de nouvelle usine de Saint-Sulpice. Au niveau de l'épuration, la construction en cours de la nouvelle STEP de Vidy, avec un investissement de 350 millions permettra de traiter le plus grand nombre de micropolluants pour garantir la préservation de l'environnement, en particulier du lac Léman. Ces réalisations ont été prises en compte dans l'analyse financière.

Avec ces modifications de tarifs, la Municipalité de Lausanne répond à l'objectif d'ajuster les montants des différentes taxes liées à l'eau, au plus près des besoins financiers, avec une vision à moyen et long terme permettant de moderniser les infrastructures pour le bien de la population et de l'environnement.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23

Lausanne, le 3 décembre 2021